

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2012 A 20H30

Présents : Mesdames VERCRUYSSSE THOMAS Messieurs COLLETTE POULAIN
BARRUET MESSIO LAURENT PARROT TOFFIN LEHMANN WRZUCHOL

Pouvoir de Madame CORDIER pour Madame VERCUYSSSE

Secrétaire de séance : Madame VERCRUYSSSE.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu de la séance précédente.
Choix du bureau d'études du plan local d'urbanisme 2012.
Prix du repas cantine 2012/2013.
Remplacement d'un élu à la commission d'appel d'offre.
Constitution du jury d'assises.

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité avec les remarques suivantes :

Monsieur PARROT signale qu'il préfère qu'une lecture du compte rendu soit faite malgré que celui-ci ait été distribué lors de la convocation.

Un tour de table est fait et la non lecture en début de séance est décidée à la majorité.

CHOIX DU BUREAU D'ETUDES DU PLAN LOCAL D'URBANISME 2012 :

La commission d'appel d'offres s'est réunie et a dressé le tableau des 3 propositions et des 5 critères retenus, le Maire commente la proposition de la commission.

Il en ressort que le cabinet ARVAL serait le plus intéressant.

Monsieur PARROT demande qu'elle influence a la cotation sur l'offre économique.

Le critère prix n'a pas été le choix de la commission à 100% car d'autres éléments entrent en ligne de compte.

Vote :

Cabinet environnement conseil : pour : 0

Urba-service : pour : 0

Cabinet ARVAL : pour 11 - abstention 1 (Monsieur PARROT)

CHOIX DU FOURNISSEUR POUR L'EQUIPEMENT DU CIMETIERE :

Un tableau a été élaboré retraçant les 3 propositions ainsi que les 5 critères retenus, celui-ci est commenté par le Maire.

La commission cimetière propose de retenir la Sté BOURSON.

Vote :

GRANIMOND : 0

BOURSON : 12

OGF : 0

PRIX DU REPAS CANTINE 2012-2013 :

Monsieur BARRUET rappelle que tous les ans, les membres du conseil municipal doivent se prononcer sur le prix du repas de la cantine.

Pour rappel :

Il reste à la charge de la commune un déficit annuel ; celui-ci tend à baisser en rapport avec le nombre de repas.

Période 2009-2010 : 2 600 €.

Période 2010-2011 : 2 700 €.

Période 2011-2012 : le coût exact n'est pas encore totalement arrêté, on s'oriente vers 1 000 à 1 500 €.

Pour la rentrée de septembre, compte tenu des nouvelles mesures gouvernementales sur la nutrition et l'équilibre des repas, le prestataire a été contraint de réévaluer son tarif de 2,5%. Monsieur BARRUET présente une projection de 3 tarifs et propose que la hausse ne soit répercutée aux familles qu'à hauteur de 1% uniquement soit le repas à 4,65 € en accord avec la mairie de Bazicourt.

Vote :

4,60 € : 1 pour (M.PARROT)

4,65 € : pour 11.

4,70 € :

REMPLACEMENT D'UN ELU A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

Madame MAGNOLER était suppléante à la commission, suite à sa démission, il convient de la remplacer. Madame THOMAS se propose, il n'y a pas d'opposition.

CONSTITUTION DU JURY D'ASSISES :

Le tirage au sort est effectué pour trois personnes proposées comme jurés, un premier tirage qui donne la page de la liste électorale et un deuxième tirage qui donne le numéro de ligne à sélectionner sur cette page.

P.58 ligne 12 : M.RAIMBOURG Jean-Claude né le 08/02/1954 rue de la Fontaine.

P.66 ligne 3 : M.THOMAS Danièle née le 30/11/1946, 81 rue de Paris.

P.22 ligne 12 : M.DUTERTRE Françoise épouse MIRAS née le 20/12/1946, 2 impasse du Clos des Chapeaux.

INFORMATIONS DIVERSES :

Equipement plaine de jeux :

Monsieur le Maire rappelle que les 3 appareils de fitness ont été installés sur la plaine de jeux, qu'il y a eu de bons retours de la part des riverains et que les toilettes sèches ont été également installées. Reste à faire un cheminement P.M.R.(Personne à mobilité réduite).

Collecte des ordures ménagères résiduelle et sélectives :

Monsieur le Maire rappelle que lors d'un précédent ramassage de caisses jaunes, des rouleaux de sacs plastique ont été distribués ainsi qu'un document d'information concernant la possibilité de mettre dans la caisse des déchets supplémentaires.

Les consignes de tri vont être évoquées dans le journal notre pays et un complément d'informations paraîtra dans le « sml » de septembre.

Travaux et subventions 2012 :

Monsieur MESSIO signale que les appels d'offres ont été lancés concernant les travaux de la rue du Marais et des entrées de la RD 1017.

Monsieur le Maire signale que les deux radars pédagogiques ont été installés sur la RD 1017, l'entreprise qui les a installés va revenir pour descendre les panneaux car ils sont trop hauts.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal s'ils souhaitent demander à la gendarmerie des contrôles de vitesse. Les membres du conseil municipal ne souhaitent pas demander plus de contrôle de gendarmerie car il s'agit de radars pédagogiques comme leurs noms l'indiquent.

Les recycleries :

Monsieur le Maire rappelle qu'il existe une recyclerie à Villers Saint Paul. La location du local pose problème car elle est élevée par rapport aux ventes de matériel.

Un article paraîtra dans le « sml » de septembre pour les faire connaître.

Monsieur TOFFIN (commission sécurité) signale qu'il faudrait envisager l'acquisition du défibrillateur extérieur inscrit au budget, la question est posée de savoir son emplacement, Monsieur BARRUET recevra le représentant en août et lui demandera conseil.

Il serait utile de faire un marquage sur le devant de la mairie pour signaler ce bâtiment public.

Un arrêté municipal a été pris pour rappeler qu'il y a une zone 30km, hors cette zone n'est pas appliquée à toute la rue, la commission demande la possibilité d'étendre cette limitation sur les rue de la République et rue de l'Eglise.

La question est posée aux membres du conseil municipal, la majorité ne souhaite pas étendre cette zone.

Rentrée scolaire :

Un total de 74 enfants en maternelle et de 95 enfants en primaire est attendu à la rentrée.
Les CE2/CM1/CM2 seront dans les locaux de Bazicourt.
Les enseignants ont demandés divers petits travaux au groupe scolaire, ceux-ci seront réalisés pendant les congés scolaires.

Monsieur LAURENT signale que dorénavant, 3 classes au lieu de 2 iront à la piscine comme le préconise l'Education Nationale.

A la CCPOH une commission technique a été créée pour le suivi des PLU par rapport au SCOT,

Les titulaires sont M.MESSIO.

Suppléants : M.POULAIN et Me THOMAS.

Il convient qu'une personne représente la commune à cette commission.

Madame THOMAS se porte volontaire.

Monsieur LEHMANN demande où en est la situation du marché :

Le marché de la commune n'est plus composé que du marchand de fruits et légumes car lui seul est satisfait, le poissonnier quant à lui a préféré prendre les adresses de quelques clients et de faire du porte à porte.

Une recherche est toujours en cours pour trouver d'autres marchands ambulants (boucherie-charcuterie, fromager etc....).

La séance est levée à 22 h 45